

CENTRE HOSPITALIER DE CARENTAN LES MARAIS

Délibération du Conseil de Surveillance

Séance du VENDREDI 12 JUIN 2026 à 10 heures

Le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de CARENTAN LES MARAIS, légalement convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil, sous la présidence de Mme LESIEUR.

Objet :

Nouveau tarif chambre particulière Médecine et SMR

Etaient présents :

- Madame Rosine LESIEUR, Maire de la ville de Carentan-les-Marais
- Monsieur Ludovic MIGNOT, Représentant de la Communauté de Communes
- Madame Maryse LE GOFF, Conseillère départementale
- Docteur Olympe GUILLAM, Représentante de la CME
- Madame Véronique INGOUF, Représentante syndicale au CSE
- Madame Ludivine LARQUEMIN, Représentante de la CSIRMT
- Madame Arlette BOUCHAIN, Représentante des Usagers, Personnalité qualifiée
- Monsieur Henry MILET, Personnalité qualifiée

Assistaient également à la réunion :

- Madame Laurence POSTEL, Directrice
- Docteur Sylvain DINI, Président de la CME

Le Conseil de Surveillance,

DÉCIDE

D'approuver, à l'unanimité, les nouveaux tarifs pour chambre particulière en Médecine et SMR à compter du 1^{er} juillet 2026 soit :

49 € la chambre particulière.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

La Présidente du Conseil de Surveillance
Rosine LESIEUR

